

Strasbourg, le 17 avril 2020



Madame l'Inspectrice d'Académie-DASEN
65 avenue de la Forêt Noire
67 083 Strasbourg Cedex

Madame l'Inspectrice d'académie-DASEN,

Suite aux décisions actées par le CTSD le 9 avril 2020 et la parution de la circulaire du mouvement, le SNUipp-FSU67 vous demande:

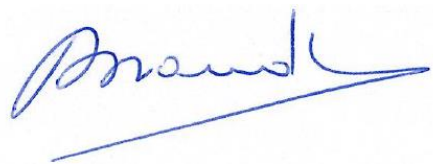
- d'informer individuellement les titulaires brigades et titulaires remplaçants du changement de leurs missions.
- de considérer les personnels titulaires d'un poste de brigade non satisfaits de la transformation de leur poste, en poste de titulaire remplaçant comme victimes de mesures de carte scolaire. Nous regrettons également que la partie dans la circulaire du mouvement qui décrivait les missions et la zone d'intervention des Titulaires remplaçants ait disparu de la circulaire. Dans un souci, d'information, nous aimerions qu'elle soit rajoutée d'autant plus si le remplacement de stage devait se rajouter.
- que les personnels sur les postes de « maître + » soient prioritaires sur la classe ordinaire ouverte à la place, ou de leur accorder les points de suppression de poste s'ils préfèrent partir,
- de lister dans chaque circonscription les titulaires remplaçants volontaires pour perdre leur poste avant de fixer la liste des postes supprimés,
- de permettre que les points de suppression soient accordés aux titulaires remplaçants pour tous les autres types de postes hormis les postes de direction comme cela est possible en cas de suppression de postes en ASH.

Nous avons remarqué en fin de l'annexe IV, dans l'encadré que vous proposez d'étudier jusqu'au 24 avril 2020, les situations particulières d'affectation rendues difficiles. Nous vous suggérons de reporter cette date au 30 mai, dernier jour des saisies des vœux.

L'ordonnance du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire a rendu possible la tenue des CAPD par visioconférence, nous vous demandons donc de programmer une CAPD en remplacement de celle qui ne s'est pas tenue le 26 mars.

Veillez croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, à toute notre considération.

Myriam Brandt pour le SNUipp-FSU67

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brandt', with a long horizontal line underneath it.